



**Rogers Communications Inc.**

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES  
(non audité)**

**Trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2015 et 2014**

**Rogers Communications Inc.****États consolidés résumés intermédiaires du résultat net**

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, non audité)

	Note	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
		2015	2014	2015	2014
			30 septembre		closes les 30 septembre
Produits opérationnels		<b>3 384</b>	3 252	<b>9 962</b>	9 484
Charges opérationnelles					
Coûts opérationnels	4	<b>2 052</b>	1 949	<b>6 195</b>	5 723
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		<b>576</b>	533	<b>1 697</b>	1 584
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	5	<b>37</b>	91	<b>88</b>	130
Charges financières	6	<b>190</b>	202	<b>582</b>	615
Autres (produits) charges	7	<b>(59)</b>	12	<b>(36)</b>	11
Bénéfice avant impôt sur le résultat		<b>588</b>	465	<b>1 436</b>	1 421
Impôt sur le résultat		<b>124</b>	133	<b>354</b>	377
Bénéfice net de la période		<b>464</b>	332	<b>1 082</b>	1 044
Bénéfice par action					
De base	8	<b>0,90 \$</b>	0,64 \$	<b>2,10 \$</b>	2,03 \$
Dilué	8	<b>0,90 \$</b>	0,64 \$	<b>2,09 \$</b>	1,97 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires en font partie intégrante.

**Rogers Communications Inc.**  
**États consolidés résumés intermédiaires du résultat global**  
(en millions de dollars canadiens, non audité)

	Note	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes	
		2015	2014	2015	2014
Bénéfice net de la période		<b>464</b>	332	<b>1 082</b>	1 044
Autres éléments du résultat global					
Éléments pouvant être par la suite reclassés dans le bénéfice					
Variation de la juste valeur des placements disponibles à la vente					
(Diminution) augmentation de la juste valeur		<b>(103)</b>	(17)	<b>(114)</b>	173
Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat connexe		<b>13</b>	1	<b>15</b>	(24)
		<b>(90)</b>	(16)	<b>(99)</b>	149
Instruments dérivés utilisés comme couvertures de flux de trésorerie					
Profit latent lié à la juste valeur des instruments dérivés		<b>698</b>	414	<b>1 203</b>	506
Reclassement du profit sur les dérivés liés à la dette dans le bénéfice net		<b>(444)</b>	(320)	<b>(1 003)</b>	(358)
Reclassement de la perte liée aux remboursements sur la dette à long terme dans le bénéfice net	9	-	-	<b>7</b>	29
Reclassement du profit sur les dérivés liés aux dépenses dans le bénéfice net ou les immobilisations corporelles		<b>(48)</b>	(13)	<b>(104)</b>	(47)
Reclassement des intérêts courus dans le bénéfice net		<b>(16)</b>	2	<b>(40)</b>	2
Charge d'impôt sur le résultat connexe		<b>(56)</b>	(37)	<b>(62)</b>	(39)
		<b>134</b>	46	<b>1</b>	93
Quote-part des autres éléments du résultat global au titre des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, après impôt					
		<b>19</b>	-	<b>24</b>	-
Autres éléments du résultat global de la période					
		<b>63</b>	30	<b>(74)</b>	242
Résultat global de la période					
		<b>527</b>	362	<b>1 008</b>	1 286

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires en font partie intégrante.

**Rogers Communications Inc.**  
**États consolidés résumés intermédiaires de la situation financière**  
(en millions de dollars canadiens, non audité)

	Note	Au 30 septembre <b>2015</b>	Au 31 décembre 2014
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		-	176
Débiteurs		<b>1 648</b>	1 591
Stocks		<b>269</b>	251
Autres actifs courants		<b>240</b>	191
Partie courante des instruments dérivés	9	<b>178</b>	136
<b>Total des actifs courants</b>		<b>2 335</b>	2 345
Immobilisations corporelles		<b>10 758</b>	10 655
Immobilisations incorporelles	10	<b>7 274</b>	6 588
Placements	11	<b>2 274</b>	1 898
Instruments dérivés	9	<b>1 742</b>	788
Autres actifs à long terme		<b>211</b>	356
Actifs d'impôt différé		<b>9</b>	9
Goodwill		<b>3 887</b>	3 883
<b>Total des actifs</b>		<b>28 490</b>	26 522
<b>Passifs et capitaux propres</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Avances bancaires		<b>11</b>	-
Emprunts à court terme	12	<b>859</b>	842
Créditeurs et charges à payer		<b>2 337</b>	2 578
Impôt sur le résultat à payer		<b>86</b>	47
Partie courante des provisions		<b>12</b>	7
Produits constatés d'avance		<b>410</b>	443
Partie courante de la dette à long terme	13	<b>1 000</b>	963
Partie courante des instruments dérivés	9	<b>52</b>	40
<b>Total des passifs courants</b>		<b>4 767</b>	4 920
Provisions		<b>51</b>	55
Dette à long terme	13	<b>15 487</b>	13 824
Instruments dérivés	9	<b>76</b>	11
Autres passifs à long terme		<b>530</b>	462
Passifs d'impôt différé		<b>1 831</b>	1 769
<b>Total des passifs</b>		<b>22 742</b>	21 041
Capitaux propres	14	<b>5 748</b>	5 481
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>		<b>28 490</b>	26 522
Passifs éventuels	18		

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires en font partie intégrante.

**Rogers Communications Inc.**
**États consolidés résumés intermédiaires des variations des capitaux propres**

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions, non audité)

	Actions de catégorie A avec droit de vote		Actions de catégorie B sans droit de vote		Résultats non distribués	Réserve d'actifs financiers disponibles à la vente	Réserve de couverture	Réserve de couverture visant les investissements en titres de capitaux propres	Total des capitaux propres
	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Nombre d'actions (en milliers)					
Période de neuf mois close le 30 septembre 2015									
Soldes au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	72	112 448	402	402 298	4 172	721	104	10	5 481
Bénéfice net de la période	-	-	-	-	1 082	-	-	-	1 082
Autres éléments du résultat global									
Placements disponibles à la vente, après impôt	-	-	-	-	-	(99)	-	-	(99)
Instruments dérivés comptabilisés à titre de couvertures, après impôt	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Quote-part attribuable aux placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, après impôt	-	-	-	-	-	-	-	24	24
Total des autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	(99)	1	24	(74)
Résultat global de la période	-	-	-	-	1 082	(99)	1	24	1 008
Transactions avec les actionnaires inscrites directement dans les capitaux propres									
Dividendes déclarés	-	-	-	-	(741)	-	-	-	(741)
Actions ayant changé de catégorie	-	(9)	-	9	-	-	-	-	-
Actions émises à l'exercice d'options sur actions	-	-	-	1	-	-	-	-	-
Total des transactions avec les actionnaires	-	(9)	-	10	(741)	-	-	-	(741)
<b>Soldes au 30 septembre 2015</b>	<b>72</b>	<b>112 439</b>	<b>402</b>	<b>402 308</b>	<b>4 513</b>	<b>622</b>	<b>105</b>	<b>34</b>	<b>5 748</b>

	Actions de catégorie A avec droit de vote		Actions de catégorie B sans droit de vote		Résultats non distribués	Réserve d'actifs financiers disponibles à la vente	Réserve de couverture	Réserve de couverture visant les investissements en titres de capitaux propres	Total des capitaux propres
	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Nombre d'actions (en milliers)					
Période de neuf mois close le 30 septembre 2014									
Soldes au 1 <sup>er</sup> janvier 2014	72	112 462	401	402 281	3 896	401	(101)	-	4 669
Bénéfice net de la période	-	-	-	-	1 044	-	-	-	1 044
Autres éléments du résultat global									
Placements disponibles à la vente, après impôt	-	-	-	-	-	149	-	-	149
Instruments dérivés comptabilisés à titre de couvertures, après impôt	-	-	-	-	-	-	93	-	93
Total des autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	149	93	-	242
Résultat global de la période	-	-	-	-	1 044	149	93	-	1 286
Transactions avec les actionnaires inscrites directement dans les capitaux propres									
Dividendes déclarés	-	-	-	-	(706)	-	-	-	(706)
Actions émises à l'exercice d'options sur actions	-	-	-	2	-	-	-	-	-
Total des transactions avec les actionnaires	-	-	-	2	(706)	-	-	-	(706)
Soldes au 30 septembre 2014	72	112 462	401	402 283	4 234	550	(8)	-	5 249

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires en font partie intégrante.

**Rogers Communications Inc.**
**Tableaux consolidés résumés intermédiaires des flux de trésorerie**

(en millions de dollars canadiens, non audité)

	Note	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
		2015	2014	2015	2014
			30 septembre		closes les 30 septembre
Activités opérationnelles					
Bénéfice net de la période		<b>464</b>	332	<b>1 082</b>	1 044
Ajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles					
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		<b>576</b>	533	<b>1 697</b>	1 584
Amortissement des droits de diffusion		<b>23</b>	15	<b>66</b>	47
Charges financières	6	<b>190</b>	202	<b>582</b>	615
Impôt sur le résultat		<b>124</b>	133	<b>354</b>	377
Rémunération fondée sur des actions	15	<b>13</b>	9	<b>39</b>	25
Cotisations au titre des avantages postérieurs à l'emploi, déduction faite des charges		<b>24</b>	18	<b>(47)</b>	(49)
Profit sur l'acquisition de Mobilicity	16	<b>(102)</b>	-	<b>(102)</b>	-
Autres		<b>33</b>	16	<b>69</b>	23
		<b>1 345</b>	1 258	<b>3 740</b>	3 666
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel	19	<b>279</b>	172	<b>(115)</b>	7
		<b>1 624</b>	1 430	<b>3 625</b>	3 673
Impôt sur le résultat reçu (payé)		<b>66</b>	(112)	<b>(190)</b>	(358)
Intérêts payés		<b>(234)</b>	(261)	<b>(638)</b>	(648)
		<b>1 456</b>	1 057	<b>2 797</b>	2 667
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles					
Activités d'investissement					
Entrées d'immobilisations corporelles		<b>(571)</b>	(638)	<b>(1 667)</b>	(1 702)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux immobilisations corporelles et incorporelles		<b>(71)</b>	38	<b>(209)</b>	(51)
Entrées de droits de diffusion		<b>(93)</b>	(113)	<b>(111)</b>	(135)
Acquisitions et autres transactions stratégiques, déduction faite de la trésorerie acquise	10, 11, 16	<b>(471)</b>	-	<b>(1 072)</b>	(3 301)
Autres		<b>(4)</b>	7	<b>(38)</b>	16
		<b>(1 210)</b>	(706)	<b>(3 097)</b>	(5 173)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement					
Activités de financement					
Produit tiré des emprunts à court terme	12	<b>26</b>	25	<b>272</b>	221
Remboursements sur les emprunts à court terme	12	<b>(184)</b>	(46)	<b>(255)</b>	(84)
Émission de titres d'emprunt à long terme	13	<b>1 366</b>	300	<b>4 816</b>	2 882
Remboursements sur la dette à long terme	13	<b>(1 225)</b>	(300)	<b>(4 144)</b>	(2 021)
Produit tiré du règlement de swaps de devises et du règlement de contrats à terme	9	-	-	<b>1 059</b>	2 150
Paiements versés au règlement de swaps de devises et au règlement de contrats à terme	9	-	-	<b>(905)</b>	(2 115)
Coûts de transaction engagés		-	-	-	(30)
Dividendes payés		<b>(247)</b>	(235)	<b>(730)</b>	(694)
		<b>(264)</b>	(256)	<b>113</b>	309
(Sorties) entrées de trésorerie liées aux activités de financement					
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		<b>(18)</b>	95	<b>(187)</b>	(2 197)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		<b>7</b>	9	<b>176</b>	2 301
(Avances bancaires) trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période		<b>(11)</b>	104	<b>(11)</b>	104

Les notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires en font partie intégrante.

**NOTE 1 : NATURE DE L'ENTREPRISE**

Rogers Communications Inc. (« RCI ») est une société canadienne diversifiée dans les communications et les médias. La quasi-totalité de nos activités et de nos ventes ont lieu au Canada. RCI est constituée en personne morale au Canada et son siège social est situé au 333 Bloor Street East, Toronto (Ontario) M4W 1G9. Les actions de RCI sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (TSX : RCI.A et RCI.B) et de la New York Stock Exchange (NYSE : RCI).

Nous présentons nos résultats selon quatre secteurs. Le tableau suivant présente chacun de ces secteurs ainsi que la nature de leurs activités :

<b>Secteur</b>	<b>Principales activités</b>
Sans-fil	Activités de télécommunications sans fil destinées aux entreprises et aux consommateurs canadiens.
Cable	Activités de télécommunications par câble, y compris les services d'accès Internet, de télévision et de téléphonie pour les entreprises et les consommateurs canadiens.
Solutions d'Affaires	Connectivité réseau offerte au moyen de nos actifs liés au réseau de fibre optique et au centre de données afin de prendre en charge un éventail de services de transmission de la voix et des données, de réseau, d'hébergement et d'infonuagique aux entreprises canadiennes de petite, moyenne et grande envergure et aux administrations gouvernementales, ainsi que des services de gros aux autres entreprises de télécommunications.
Media	Portefeuille diversifié de propriétés de médias qui comprend des activités de télédiffusion, de radiodiffusion, de chaînes spécialisées, d'achat multiplateforme, d'édition, de divertissement et de médias sportifs, et de médias numériques.

Sans-fil, Cable et Solutions d'Affaires sont exploités par notre filiale en propriété exclusive, Rogers Communications Partnership (« RCP ») et certaines de nos autres filiales en propriété exclusive. Le secteur Media est exploité par notre filiale en propriété exclusive, Rogers Media Inc., et ses filiales.

Les termes « nous », « notre », « nos », « Rogers », « Rogers Communications » et la « Société » désignent Rogers Communications Inc. et ses filiales. Le terme « RCI » s'entend de l'entité juridique Rogers Communications Inc., à l'exclusion de nos filiales. RCI détient également des participations dans divers placements et entreprises.

**Déclaration de conformité**

Nous avons établi nos états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015 (les « états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2015 ») selon la Norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire*, telle qu'elle est publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), et conformément aux méthodes comptables et aux méthodes d'application employées pour les états financiers consolidés audités annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 (les « états financiers de 2014 »). Les présents états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2015 ont été approuvés par le comité d'audit le 21 octobre 2015.

**NOTE 2 : PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES****Mode de présentation**

Les notes incluses dans les présents états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2015 ne reflètent que les transactions et changements importants survenus depuis la clôture du dernier exercice, soit le 31 décembre 2014, et elles ne contiennent pas toutes les informations qui doivent être présentées dans les états financiers annuels aux termes des Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou les « IFRS »). Les états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2015 doivent être lus en parallèle avec les états financiers de 2014.

Nos résultats opérationnels sont assujettis à des fluctuations saisonnières qui ont une incidence significative sur les résultats opérationnels d'un trimestre à l'autre. Par conséquent, les résultats opérationnels d'un trimestre ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats opérationnels d'un trimestre ultérieur. Tous les montants en dollars sont exprimés en monnaie canadienne, sauf indication contraire.

**Récentes prises de position comptables n'ayant pas encore été adoptées**

L'IASB a publié de nouvelles normes et modifications aux normes existantes. Nous n'avons pas encore adopté ces modifications et ces dernières pourraient avoir une incidence sur les résultats des périodes futures. Ces modifications sont décrites dans nos états financiers de 2014.

- IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018)
- IFRS 9, *Instruments financiers* (en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018)
- Modifications de l'IAS 16, *Immobilisations corporelles* et de l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles* (en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016)
- Modifications de l'IFRS 11, *Partenariats* (en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016)

En juillet 2015, l'IASB a voté le report au 1<sup>er</sup> janvier 2018 de la date d'entrée en vigueur de l'IFRS 15, d'abord prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Nous évaluons actuellement l'incidence de ces normes sur nos états financiers consolidés.

**NOTE 3 : INFORMATIONS SECTORIELLES**

Nos secteurs à présenter sont Sans-fil, Cable, Solutions d'Affaires et Media. Les activités des quatre secteurs sont menées essentiellement au Canada. Les éléments relevant du siège social et les éliminations comprennent nos participations dans des unités opérationnelles qui ne sont pas des secteurs opérationnels à présenter, les fonctions administratives du siège social et l'élimination des produits et des coûts intersectoriels. Les méthodes comptables applicables à nos secteurs à présenter sont les mêmes que celles décrites à la note 2 de nos états financiers de 2014. Les résultats par secteur comprennent des éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui, de façon raisonnable, peuvent y être affectés. Nous comptabilisons les transactions entre les secteurs à présenter comme nous le faisons pour les transactions avec des tiers et les éliminons au moment de la consolidation.

Le chef de la direction et le chef de la direction des finances de RCI constituent les principaux décideurs opérationnels et sont ceux qui examinent régulièrement nos opérations et notre performance par secteur. Ils examinent le résultat d'exploitation ajusté, qu'ils considèrent comme l'indicateur clé du résultat net aux fins de l'évaluation de performance pour chaque secteur et afin de prendre des décisions relatives à l'affectation des ressources. Le résultat d'exploitation ajusté correspond au bénéfice net avant la rémunération fondée sur des actions, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, les frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges, les charges financières, les autres (produits) charges et l'impôt sur le résultat.

**Information par secteur**

Trimestre clos le 30 septembre 2015 (en millions de dollars)	Note	Sans-fil	Cable	Solutions d'Affaires	Media	Éléments relevant du siège social et	Totaux consolidés
						éliminations	
Produits opérationnels		1 973	871	94	473	(27)	3 384
Coûts opérationnels <sup>1</sup>		1 094	455	63	415	12	2 039
Résultat d'exploitation ajusté		879	416	31	58	(39)	1 345
Rémunération fondée sur des actions <sup>1</sup>	15						13
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles							576
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	5						37
Charges financières	6						190
Autres produits	7						(59)
Bénéfice avant impôt sur le résultat							588

<sup>1</sup> Inclus dans les coûts opérationnels des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestre clos le 30 septembre 2014 (en millions de dollars)	Note	Sans-fil	Cable	Solutions d'Affaires	Media	Éléments relevant du siège social et éliminations	Totaux consolidés
Produits opérationnels		1 880	864	96	440	(28)	3 252
Coûts opérationnels <sup>1</sup>		992	455	64	417	12	1 940
Résultat d'exploitation ajusté		888	409	32	23	(40)	1 312
Rémunération fondée sur des actions <sup>1</sup>	15						9
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles							533
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	5						91
Charges financières	6						202
Autres charges	7						12
<b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>							<b>465</b>

<sup>1</sup> Inclus dans les coûts opérationnels des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Période de neuf mois close le 30 septembre 2015 (en millions de dollars)	Note	Sans-fil	Cable	Solutions d'Affaires	Media	Éléments relevant du siège social et éliminations	Totaux consolidés
Produits opérationnels		5 670	2 610	282	1 519	(119)	9 962
Coûts opérationnels <sup>1</sup>		3 185	1 378	196	1 403	(6)	6 156
Résultat d'exploitation ajusté		2 485	1 232	86	116	(113)	3 806
Rémunération fondée sur des actions <sup>1</sup>	15						39
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles							1 697
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	5						88
Charges financières	6						582
Autres produits	7						(36)
<b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>							<b>1 436</b>

<sup>1</sup> Inclus dans les coûts opérationnels des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Période de neuf mois close le 30 septembre 2014 (en millions de dollars)	Note	Sans-fil	Cable	Solutions d'Affaires	Media	Éléments relevant du siège social et éliminations	Totaux consolidés
Produits opérationnels		5 407	2 596	285	1 282	(86)	9 484
Coûts opérationnels <sup>1</sup>		2 886	1 355	197	1 229	31	5 698
Résultat d'exploitation ajusté		2 521	1 241	88	53	(117)	3 786
Rémunération fondée sur des actions <sup>1</sup>	15						25
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles							1 584
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	5						130
Charges financières	6						615
Autres charges	7						11
<b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>							<b>1 421</b>

<sup>1</sup> Inclus dans les coûts opérationnels des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

**NOTE 4 : COÛTS OPÉRATIONNELS**

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Coût des ventes de matériel et subventions directes pour les chaînes	460	362	1 278	995
Marchandise destinée à la revente	51	53	144	150
Autres achats externes	1 004	1 022	3 241	3 054
Salaires et avantages du personnel et rémunération fondée sur des actions	537	512	1 532	1 524
<b>Total des coûts opérationnels</b>	<b>2 052</b>	1 949	<b>6 195</b>	5 723

**NOTE 5 : FRAIS DE RESTRUCTURATION, COÛTS D'ACQUISITION ET AUTRES CHARGES**

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015, nous avons engagé 37 millions de dollars et 88 millions de dollars, respectivement (91 millions de dollars et 130 millions de dollars en 2014) en frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges, qui se composent de :

- 21 millions de dollars et 61 millions de dollars, respectivement (79 millions de dollars et 113 millions de dollars en 2014) en frais de restructuration. Les charges du trimestre clos le 30 septembre 2015 rendent principalement compte des indemnités de départ versées dans le cadre de la restructuration ciblée de nos effectifs. Les charges de la période de neuf mois close le 30 septembre 2015 comprennent également la radiation de certains droits de diffusion qui ne sont plus utilisables par suite de la réorganisation des stations de télévision OMNI. En 2014, les frais de restructuration avaient trait à la réorganisation liée à la mise en œuvre du plan de restructuration Rogers 3.0;
- 16 millions de dollars et 27 millions de dollars, respectivement (12 millions de dollars et 17 millions de dollars en 2014) en coûts de transaction liés à des acquisitions, en coûts de résiliation de contrats et en d'autres charges.

**NOTE 6 : CHARGES FINANCIÈRES**

(en millions de dollars)	Note	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
		2015	2014	2015	2014
Intérêts sur les emprunts		189	199	571	584
Intérêts sur le passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi		3	2	8	5
Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme	9	-	-	7	29
Perte de change		3	4	9	6
Intérêts inscrits à l'actif		(9)	(7)	(24)	(20)
Autres		4	4	11	11
<b>Total des charges financières</b>		<b>190</b>	202	<b>582</b>	615

**NOTE 7 : AUTRES (PRODUITS) CHARGES**

(en millions de dollars)	Note	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
		2015	2014	2015	2014
Perte découlant d'investissements en titres de capitaux propres		58	22	90	24
Profit sur l'acquisition de Mobilicity	16	(102)	-	(102)	-
Autres produits de placements		(15)	(10)	(24)	(13)
<b>Total des autres (produits) charges</b>		<b>(59)</b>	12	<b>(36)</b>	11

La participation ne détenant pas le contrôle de l'une de nos coentreprises a le droit d'exiger de la coentreprise qu'elle fasse l'acquisition de cette participation ne détenant pas le contrôle à une date ultérieure et à la juste valeur. Une perte de 72 millions de dollars liée à notre quote-part de la variation de la juste valeur de cette obligation a été comptabilisée en tant que perte découlant d'investissements en titres de capitaux propres pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015.

**NOTE 8 : BÉNÉFICE PAR ACTION**

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Numérateur (de base) - Bénéfice net pour la période	464	332	1 082	1 044
Dénominateur - nombre d'actions (en millions)				
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - de base	515	515	515	515
Incidence des titres ayant un effet dilutif (en millions)				
Options sur actions des membres du personnel	2	2	2	2
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - dilué	517	517	517	517
Bénéfice par action				
De base	0,90 \$	0,64 \$	2,10 \$	2,03 \$
Dilué	0,90 \$	0,64 \$	2,09 \$	1,97 \$

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015, le calcul du bénéfice dilué par action rend compte de la comptabilisation des paiements fondés sur des actions en circulation selon la méthode de règlement en trésorerie et de la rémunération fondée sur des actions, car elle s'est avérée plus dilutive que la méthode de règlement en capitaux propres. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2014, la comptabilisation des paiements fondés sur des actions en circulation selon la méthode de règlement en capitaux propres de la rémunération fondée sur des actions s'est avérée plus dilutive que la comptabilisation selon la méthode de règlement en trésorerie. Par conséquent, le bénéfice net pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2014 a été diminué de 3 millions de dollars et de 25 millions de dollars, respectivement, dans le calcul du bénéfice dilué par action afin de comptabiliser ces attributions comme si elles avaient été réglées en capitaux propres.

Au total, 1 226 472 et 2 315 782 options étaient hors du cours pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015 (1 286 378 et 1 295 837 en 2014), respectivement. Ces options ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action, car leur effet aurait été antidilutif.

**NOTE 9 : INSTRUMENTS FINANCIERS****Instruments dérivés**

Nous avons parfois recours à des instruments dérivés pour gérer les risques financiers liés à nos activités. Ces instruments dérivés se déclinent sous forme de dérivés liés à la dette, de contrats à terme sur obligations, de dérivés liés aux dépenses et de dérivés liés aux capitaux propres. Nous avons recours à des instruments dérivés aux seules fins de la gestion des risques, et non pas à des fins de spéculation.

Tous nos dérivés liés à la dette, contrats à terme sur obligations et dérivés liés aux dépenses en cours ont été désignés comme couvertures à des fins comptables.

*Dérivés liés à la dette*

Nous avons recours à des swaps de devises (« dérivés liés à la dette ») pour gérer les risques liés à la fluctuation des cours de change relativement à nos instruments d'emprunt libellés en dollars américains. Nous désignons les dérivés liés à la dette comme des couvertures à des fins comptables afin de couvrir le risque de change relatif à des instruments d'emprunt spécifiques.

Nous n'avons conclu aucun nouveau dérivé lié à la dette au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015. Au cours des périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2015 et 2014, les dérivés liés à la dette suivants sont arrivés à échéance parallèlement au remboursement ou au rachat des billets de premier rang connexes (se reporter à la note 13).

(en millions de dollars)		
Date d'échéance	Montant notionnel (\$ US)	(Produit) règlement en trésorerie, montant net (\$ CA)
15 mars 2015	550	(106)
15 mars 2015	280	(48)
Total	830	(154)
1 <sup>er</sup> mars 2014	750	(61)
15 mars 2014	350	26
Total	1 100	(35)

Au remboursement des billets de premier rang connexes (se reporter à la note 13), une perte hors trésorerie de 7 millions de dollars, qui avait été antérieurement différée dans la réserve de couverture, a été comptabilisée dans le bénéfice net au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2015 (perte hors trésorerie de 29 millions de dollars en 2014). Cette perte a trait à des transactions qui ont eu lieu en 2013 (transactions ayant eu lieu en 2008 et en 2013 pour 2014) et dans le cadre desquelles les cours de change contractuels sur les dérivés liés à la dette connexes ont été renégociés selon les cours alors en vigueur.

Au 30 septembre 2015, nos billets de premier rang et débetures libellés en dollars américains s'élevaient à 5,2 milliards de dollars américains (6,0 milliards de dollars américains au 31 décembre 2014), et tous les risques de change connexes avaient été couverts par des dérivés liés à la dette.

#### *Contrats à terme sur obligations*

Nous avons recours aux dérivés liés aux contrats à terme sur obligations (les « contrats à terme sur obligations ») pour couvrir le risque de taux d'intérêt sur les billets de premier rang que nous prévoyons émettre dans l'avenir. Nous n'avons conclu aucun nouveau contrat à terme sur obligations ni réglé aucun contrat à terme sur obligations existant au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2015. Au 30 septembre 2015, les contrats à terme sur obligations en cours s'élevaient à un montant notionnel de 1,9 milliard de dollars (1,9 milliard de dollars au 31 décembre 2014) et avaient tous été désignés comme couvertures à des fins comptables.

#### *Dérivés liés aux dépenses*

Nous avons recours à des contrats de change à terme (les « dérivés liés aux dépenses ») afin de gérer le risque de change inhérent à nos activités en désignant ces dérivés comme des couvertures à des fins comptables à l'égard de certaines dépenses opérationnelles et dépenses d'investissement attendues.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2015, nous avons conclu des contrats de change à terme en dollars américains afin de fixer le taux de change sur les dépenses brutes attendues de 360 millions de dollars américains de Rogers prévues pour 2016. Les dépenses prévues de 360 millions de dollars américains ont été couvertes à un taux moyen de 1,32 \$ pour 1 \$ US, ce qui fixe à 475 millions de dollars canadiens le coût de ces dépenses sur la durée des contrats. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2015, nous avons conclu des contrats de change à terme afin de fixer le taux de change sur les dépenses prévues de 690 millions de dollars américains. Ces dernières ont été couvertes à un taux moyen de 1,27 \$ pour 1 \$ US, ce qui fixe à 877 millions de dollars canadiens le coût de ces dépenses sur la durée des contrats.

Au 30 septembre 2015, nos dérivés liés aux dépenses en cours s'élevaient à 1,07 milliard de dollars américains (960 millions de dollars américains au 31 décembre 2014) et venaient à échéance d'octobre 2015 à décembre 2016 (de janvier 2015 à décembre 2016 en 2014), à un cours de change moyen de 1,20 \$ pour 1 \$ US (1,09 \$ pour 1 \$ US en 2014). Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015, nous avons réglé des dérivés liés aux dépenses s'élevant à 225 millions de dollars américains et à 585 millions de dollars américains, respectivement (225 millions de dollars américains et 675 millions de dollars américains en 2014) contre 252 millions de dollars et 649 millions de dollars, respectivement (232 millions de dollars et 690 millions de dollars en 2014).

#### *Dérivés liés aux capitaux propres*

Nous avons recours à des swaps sur rendement total (les « dérivés liés aux capitaux propres ») pour couvrir le risque d'appréciation des cours des actions de catégorie B de RCI attribuées dans le cadre de nos programmes de rémunération fondée sur des actions. Les dérivés liés aux capitaux propres n'ont pas été désignés comme couvertures à des fins comptables.

Au 30 septembre 2015, nous avons conclu des dérivés liés aux capitaux propres à l'égard de 5,7 millions d'actions de catégorie B de RCI assorties d'un cours moyen pondéré de 50,37 \$. En avril 2015, nous avons signé des accords de prorogation pour chacun de nos contrats de dérivés liés aux capitaux propres selon des modalités essentiellement identiques avec des dates d'échéance révisées et maintenant fixées en avril 2016 (auparavant en avril 2015).

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015, nous avons comptabilisé un recouvrement au titre de la charge de rémunération fondée sur des actions, y compris les intérêts reçus, de 11 millions de dollars et de 10 millions de dollars, respectivement (charges de 4 millions de dollars et de 30 millions de dollars, déduction faite des intérêts reçus, en 2014) relativement à la variation de la juste valeur de nos contrats de dérivés liés aux capitaux propres, déduction faite des paiements reçus (se reporter à la note 15).

#### **Juste valeur des instruments financiers**

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des avances bancaires, des emprunts à court terme et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments financiers.

La juste valeur de nos placements dans des sociétés ouvertes est déterminée selon les cours du marché. La juste valeur de nos placements dans des sociétés fermées est déterminée à partir d'évaluations fondées sur des financements ultérieurs, des négociations de vente par des tiers ou des approches fondées sur le marché, lesquelles sont appliquées comme il se doit à chaque placement, en fonction des activités futures et des perspectives de rentabilité.

La juste valeur de chacun de nos titres d'emprunt publics est fondée sur les rendements du marché estimés à la clôture de la période. Nous déterminons la juste valeur de nos dérivés liés à la dette et de nos dérivés liés aux dépenses selon une méthode d'évaluation de la valeur de marché estimée, en tenant compte de la qualité du crédit et en actualisant les flux de trésorerie à la date d'évaluation. Si les dérivés liés à la dette et les dérivés liés aux dépenses sont en position débitrice, l'écart de crédit pour l'institution financière contrepartiste est ajouté au taux d'actualisation sans risque en vue de déterminer la valeur estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit, de chaque dérivé. Si ces dérivés liés à la dette et aux dépenses sont en position créditrice, notre écart de crédit est ajouté au taux d'actualisation sans risque de chaque dérivé.

La juste valeur de chacun de nos contrats à terme sur obligations est déterminée en actualisant les flux de trésorerie à la date d'évaluation, qui découlent de l'écart entre les rendements à terme du marché à la clôture de la période et le rendement à terme de chacun de nos contrats à terme sur obligations, multiplié par son montant notionnel.

La juste valeur de nos dérivés liés aux capitaux propres se fonde sur le cours du marché des actions de catégorie B sans droit de vote de RCI à la clôture de la période.

Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment précis, à partir de renseignements pertinents à propos des marchés et des instruments financiers. En raison de leur nature, les estimations sont subjectives et comportent des incertitudes et des éléments pour lesquels un jugement doit être posé.

La hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux que nous présentons tient compte de l'importance des données utilisées pour évaluer la juste valeur :

- les actifs financiers et les passifs financiers classés dans le niveau 1 sont évalués en fonction des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques;
- les actifs financiers et les passifs financiers classés dans le niveau 2 sont évalués à l'aide de données du marché directement ou indirectement observables autres que les prix cotés;
- les évaluations de niveau 3 sont établies à partir de données autres que des données du marché observables.

Aux 30 septembre 2015 et 2014, aucun instrument financier significatif n'avait été classé dans le niveau 3 et aucun transfert entre les niveaux 1 et 2 n'est survenu au cours de ces périodes.

Le tableau ci-dessous propose, selon la méthode d'évaluation, une analyse des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au 30 septembre 2015 et au 31 décembre 2014 :

(en millions de dollars)	Valeur comptable		Niveau 1		Niveau 2	
	Au	Au	Au	Au	Au	Au
	30 sept.	31 déc.	30 sept.	31 déc.	30 sept.	31 déc.
	<b>2015</b>	2014	<b>2015</b>	2014	<b>2015</b>	2014
<b>Actifs financiers</b>						
Disponibles à la vente, évalués à la juste valeur						
Placements dans des sociétés ouvertes	<b>1 008</b>	1 130	<b>1 008</b>	1 130	-	-
Détenus à des fins de transaction						
Dérivés liés à la dette comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	<b>1 779</b>	853	-	-	<b>1 779</b>	853
Contrats à terme sur obligations comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	-	1	-	-	-	1
Dérivés liés aux dépenses comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	<b>141</b>	70	-	-	<b>141</b>	70
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>2 928</b>	2 054	<b>1 008</b>	1 130	<b>1 920</b>	924
<b>Passifs financiers</b>						
Détenus à des fins de transaction						
Dérivés liés à la dette comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	-	7	-	-	-	7
Contrats à terme sur obligations comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	<b>103</b>	14	-	-	<b>103</b>	14
Dérivés liés aux capitaux propres non comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie	<b>25</b>	30	-	-	<b>25</b>	30
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>128</b>	51	-	-	<b>128</b>	51

Au 30 septembre 2015 et au 31 décembre 2014, la juste valeur de notre dette à long terme se présentait comme suit :

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2015		Au 31 décembre 2014	
	Valeur comptable	Juste valeur <sup>1</sup>	Valeur comptable	Juste valeur <sup>1</sup>
Dette à long terme (y compris la partie courante)	<b>16 487</b>	<b>17 917</b>	14 787	16 584

<sup>1</sup> La dette à long terme (y compris la partie courante) est évaluée selon les données de niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux, selon les rendements du marché à la clôture de la période.

Au 30 septembre 2015 et au 31 décembre 2014, nous ne comptons aucun instrument financier détenu jusqu'à l'échéance.

## NOTE 10 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

### Licences du spectre de Shaw

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2015, nous avons obtenu de Shaw Communications Inc. (« Shaw ») des licences de spectre du SSFE-1 visant un segment de 20 MHz contigu et apparié en Colombie-Britannique et en Alberta après avoir exercé une option antérieurement acquise et payé le dernier versement de 100 millions de dollars. Un montant de 250 millions de dollars avait été payé précédemment en 2013 et comptabilisé dans les actifs à long terme. Nous avons comptabilisé les licences de spectre en tant qu'immobilisations incorporelles d'un montant de 352 millions de dollars, lequel comprend des coûts directement attribuables de 2 millions de dollars. Par suite de l'exercice de l'option, certaines licences de spectre non contiguës acquises de Shaw ont été transférées à Wind Mobile Corp. (WIND) pour un produit en trésorerie symbolique.

### Licences du spectre de Mobicity

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2015, nous avons obtenu des licences de spectre du SSFE-1 de 458 millions de dollars dans le cadre de notre acquisition de Mobicity et avons ensuite effectué un échange de licences de spectre, tel qu'il est décrit à la note 16.

**Enchères des licences du spectre de 2 500 MHz**

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2015, nous avons participé aux enchères des licences du spectre de 2 500 MHz au Canada. Nous avons obtenu 41 licences du spectre composées de blocs de 20 MHz contigus et appariés sur les principaux marchés géographiques du Canada. Nous avons comptabilisé les licences de spectre en tant qu'immobilisations incorporelles d'un montant de 27 millions de dollars, dont 3 millions de dollars sont des coûts directement attribuables.

**NOTE 11 : PLACEMENTS****Investissement dans Glentel**

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2015, nous avons conclu l'achat de 50 % des actions ordinaires de Glentel Inc. (« Glentel ») appartenant à BCE Inc. (« BCE ») pour une contrepartie en trésorerie de 473 millions de dollars. Cet investissement est maintenant détenu en copropriété avec BCE. Glentel est un grand détaillant de téléphones mobiles de plusieurs fournisseurs ayant plusieurs centaines de points de distribution de services sans fil au Canada et menant aussi des activités aux États-Unis et en Australie. Notre investissement dans Glentel est comptabilisé comme une coentreprise selon la méthode de la mise en équivalence.

**NOTE 12 : EMPRUNTS À COURT TERME**

(en millions de dollars)	Au 30 septembre <b>2015</b>	Au 31 décembre 2014
Créances client vendues à l'acheteur à titre de sûreté	<b>1 190</b>	1 135
Emprunts à court terme contractés auprès de l'acheteur	<b>(859)</b>	(842)
Surdimensionnement	<b>331</b>	293

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2015, un financement additionnel de 26 millions de dollars (25 millions de dollars en 2014) nous a été octroyé dans le cadre du programme de titrisation des débiteurs et nous avons remboursé 184 millions de dollars (46 millions de dollars en 2014), ce qui a porté le total de notre financement aux termes du programme à 859 millions de dollars au 30 septembre 2015 (842 millions de dollars au 31 décembre 2014). Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2015, un financement additionnel de 272 millions de dollars (221 millions de dollars en 2014) nous a été octroyé dans le cadre du programme de titrisation des débiteurs et nous avons remboursé 255 millions de dollars (84 millions de dollars en 2014).

Nous avons engagé des charges d'intérêts liées au programme de titrisation des débiteurs de 4 millions de dollars et de 12 millions de dollars au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015 (4 millions de dollars et 10 millions de dollars en 2014), que nous avons comptabilisées au titre des charges financières.

**NOTE 13 : DETTE À LONG TERME**

(en millions de dollars, sauf les taux d'intérêt)	Date d'échéance	Montant en principal	Taux d'intérêt	Au	Au
				30 septembre <b>2015</b>	31 décembre 2014
Facilités de crédit bancaire			Variable	<b>1 750</b>	-
Billets de premier rang <sup>1</sup>	2015	550 US	7,50 %	-	638
Billets de premier rang <sup>2</sup>	2015	280 US	6,75 %	-	325
Billets de premier rang	2016	1 000	5,80 %	<b>1 000</b>	1 000
Billets de premier rang	2017	500	3,00 %	<b>500</b>	500
Billets de premier rang	2017	250	Variable	<b>250</b>	250
Billets de premier rang	2018	1 400 US	6,80 %	<b>1 869</b>	1 624
Billets de premier rang	2019	400	2,80 %	<b>400</b>	400
Billets de premier rang	2019	500	5,38 %	<b>500</b>	500
Billets de premier rang	2020	900	4,70 %	<b>900</b>	900
Billets de premier rang	2021	1 450	5,34 %	<b>1 450</b>	1 450
Billets de premier rang	2022	600	4,00 %	<b>600</b>	600
Billets de premier rang	2023	500 US	3,00 %	<b>667</b>	580
Billets de premier rang	2023	850 US	4,10 %	<b>1 134</b>	986
Billets de premier rang	2024	600	4,00 %	<b>600</b>	600
Débetures <sup>2</sup>	2032	200 US	8,75 %	<b>267</b>	232
Billets de premier rang	2038	350 US	7,50 %	<b>467</b>	406
Billets de premier rang	2039	500	6,68 %	<b>500</b>	500
Billets de premier rang	2040	800	6,11 %	<b>800</b>	800
Billets de premier rang	2041	400	6,56 %	<b>400</b>	400
Billets de premier rang	2043	500 US	4,50 %	<b>667</b>	580
Billets de premier rang	2043	650 US	5,45 %	<b>867</b>	754
Billets de premier rang	2044	750 US	5,00 %	<b>1 001</b>	870
				<b>16 589</b>	14 895
Coûts de transaction différés et escomptes				<b>(102)</b>	(108)
Moins la partie courante				<b>(1 000)</b>	(963)
<b>Total de la dette à long terme</b>				<b>15 487</b>	13 824

<sup>1</sup> Correspond aux billets de premier rang émis à l'origine par Rogers Wireless Inc., qui constituent désormais des obligations non garanties de RCI, et pour lesquels RCP est un codébiteur non garanti.

<sup>2</sup> Correspond aux billets de premier rang et aux débetures émis à l'origine par Rogers Cable Inc., qui constituent désormais des obligations non garanties de RCI, et pour lesquels RCP est un garant ordinaire.

Les billets de premier rang et débetures susmentionnés ont pour seule garantie le cautionnement de RCP et ont égalité de rang avec l'ensemble des autres billets de premier rang et débetures, ainsi que les facilités de crédit bancaire et de lettres de crédit de RCI. Nous nous servons des dérivés dans le but de couvrir les obligations relatives au principal et aux intérêts contre le risque de change lié à nos billets de premier rang et à nos débetures libellés en dollars américains (se reporter à la note 9).

**Facilités de crédit bancaire et de lettres de crédit**

En avril 2015, nous avons prélevé le montant total d'une nouvelle facilité de crédit bancaire (facilité de crédit non renouvelable) de 1,0 milliard de dollars, qui s'ajoute à notre facilité de crédit existante de 2,5 milliards de dollars (facilité de crédit renouvelable). La nouvelle facilité de crédit, échéant en avril 2017, n'est pas renouvelable et aucun remboursement du montant en principal n'est prévu avant l'échéance. Le taux d'intérêt appliqué aux sommes empruntées aux termes de la facilité de crédit non renouvelable se situe dans la fourchette des taux qui s'appliquent à notre facilité de crédit renouvelable.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2015, nous avons prélevé 1,4 milliard de dollars (0,3 million de dollars en 2014) au titre de nos facilités de crédit renouvelable et non renouvelable et avons remboursé 1,2 milliard de dollars (0,3 million de dollars en 2014). Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2015, nous avons prélevé 4,8 milliards de dollars (0,8 milliard de dollars en 2014) et avons remboursé 3,0 milliards de dollars (0,8 milliard de dollars en 2014).

Au 30 septembre 2015, les emprunts en cours se chiffraient à 1,8 milliard de dollars (néant au 31 décembre 2014) au titre de nos facilités de crédit renouvelable et non renouvelable.

Au 30 septembre 2015, des liquidités s'élevant à 1,7 milliard de dollars (2,5 milliards de dollars au 31 décembre 2014) étaient disponibles au titre de nos facilités de crédit renouvelable et non renouvelable et de nos lettres de crédit de 3,6 milliards de dollars (2,6 milliards de dollars au 31 décembre 2014). Aux termes de ces facilités, une tranche d'environ 0,1 milliard de dollars (0,1 milliard de dollars au 31 décembre 2014) a été prélevée sous forme de lettres de crédit, lesquelles sont en cours, et une tranche de 1,8 milliard de dollars, sous forme d'emprunts. Chacune de ces facilités a pour unique garantie le cautionnement de RCP et a égalité de rang avec la totalité de nos billets de premier rang et débentures.

### Billets de premier rang

Les intérêts sur nos billets de premier rang sont payés comme suit :

- semestriellement sur la totalité de nos billets de premier rang et débentures à taux fixe;
- trimestriellement sur nos billets de premier rang à taux variable.

Nos billets de premier rang et débentures à taux fixe sont remboursables en tout temps, en totalité ou en partie, à notre gré, sous réserve du paiement des primes prévues dans les ententes correspondantes.

### Émission de billets de premier rang

Nous n'avons émis aucun billet de premier rang au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2015.

Un sommaire des billets de premier rang que nous avons émis au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2014 est présenté ci-après :

(en millions de dollars, sauf les taux d'intérêt et les taux d'escompte)

Date d'émission	Montant en principal	Date d'échéance	Taux d'intérêt	Escompte à l'émission	Produit brut total <sup>1</sup> (en \$ CA)	Coûts de transaction et escomptes <sup>2</sup> (en \$ CA)
Le 10 mars 2014	250	2017	Variable	100,00 %	250	
Le 10 mars 2014	400	2019	2,80 %	99,972 %	400	
Le 10 mars 2014	600	2024	4,00 %	99,706 %	600	
Le 10 mars 2014	750 US	2044	5,00 %	99,231 %	832	
<b>Total</b>					<b>2 082</b>	<b>24</b>

<sup>1</sup> Produit brut avant les coûts de transaction et escomptes.

<sup>2</sup> Les coûts de transaction et escomptes sont inclus dans la valeur comptable de la dette à long terme à titre de coûts de transaction différés et escomptes, et sont comptabilisés dans le bénéfice net selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### Remboursement des billets de premier rang et règlements des dérivés connexes

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2015, nous avons remboursé nos billets de premier rang d'un montant de 550 millions de dollars américains (702 millions de dollars) et de 280 millions de dollars américains (357 millions de dollars) venant à échéance en mars 2015. Au même moment, les dérivés liés à la dette connexes ont été réglés à l'échéance et un produit net de 154 millions de dollars a été obtenu (se reporter à la note 9), ce qui a donné lieu au remboursement d'un montant net de 905 millions de dollars, y compris le règlement des dérivés liés à la dette connexes.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2014, nous avons remboursé ou racheté nos billets de premier rang d'un montant de 750 millions de dollars américains (834 millions de dollars) et de 350 millions de dollars américains (387 millions de dollars) venant à échéance en mars 2014. Au même moment, les dérivés liés à la dette connexes ont été réglés à l'échéance et un produit net de 35 millions de dollars a été obtenu (se reporter à la note 9), ce qui a donné lieu au remboursement d'un montant net de 1 186 millions de dollars, y compris le règlement des dérivés liés à la dette connexes.

**NOTE 14 : CAPITAUX PROPRES****Dividendes**

En janvier 2015, le conseil d'administration a autorisé une augmentation du dividende annualisé, le faisant passer de 1,83 \$ à 1,92 \$ par action de catégorie A avec droit de vote et action de catégorie B sans droit de vote. Le dividende sera payé sous forme de versements trimestriels de 0,48 \$ par action. Ce dividende trimestriel ne sera payable qu'après avoir été déclaré par le conseil d'administration et au moment choisi par lui et rien ne donne droit à un dividende avant qu'il ne soit déclaré.

Date de déclaration	Date de paiement	Dividende par action (en dollars)
Le 28 janvier 2015	Le 1 <sup>er</sup> avril 2015	0,48
Le 21 avril 2015	Le 2 juillet 2015	0,48
Le 13 août 2015	Le 1 <sup>er</sup> octobre 2015	0,48
<b>Total</b>		<b>1,44</b>
Le 12 février 2014	Le 4 avril 2014	0,4575
Le 22 avril 2014	Le 2 juillet 2014	0,4575
Le 14 août 2014	Le 1 <sup>er</sup> octobre 2014	0,4575
Le 23 octobre 2014	Le 2 janvier 2015	0,4575
<b>Total</b>		<b>1,83</b>

Les porteurs d'actions de catégorie A ont le droit de recevoir des dividendes au taux maximal de 0,05 \$ par action, mais seulement une fois que les dividendes au taux de 0,05 \$ par action ont été versés ou mis de côté pour les actions de catégorie B. Les actions de catégorie A avec droit de vote et les actions de catégorie B sans droit de vote donnent donc droit aux mêmes dividendes.

**NOTE 15 : RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS**

Le tableau qui suit présente un résumé de la charge de rémunération fondée sur des actions, dont le montant est inclus dans les charges relatives aux salaires et aux avantages du personnel :

(en millions de dollars)	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	2015	2014	2015	2014
Options sur actions	<b>7</b>	(3)	<b>7</b>	(24)
Unités d'actions de négociation restreinte	<b>11</b>	8	<b>29</b>	20
Unités d'actions différées	<b>6</b>	-	<b>13</b>	(1)
Incidence des dérivés liés aux capitaux propres, déduction faite des intérêts reçus	<b>(11)</b>	4	<b>(10)</b>	30
<b>Total de la charge de rémunération fondée sur des actions</b>	<b>13</b>	9	<b>39</b>	25

Au 30 septembre 2015, nous avons inscrit un passif total comptabilisé à sa juste valeur de 150 millions de dollars (144 millions de dollars au 31 décembre 2014) au titre de la rémunération fondée sur des actions, y compris des options sur actions, des unités d'actions de négociation restreinte et des unités d'actions différées.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015, nous avons versé 5 millions de dollars et 42 millions de dollars (4 millions de dollars et 45 millions de dollars en 2014) aux porteurs d'options sur actions, d'unités d'actions de négociation restreinte et d'unités d'actions différées à la date d'exercice, selon le mode de règlement en trésorerie.

**Options sur actions***Sommaire des options sur actions*

(nombre d'unités, sauf les prix)	Trimestre clos le 30 septembre 2015		Période de neuf mois close le 30 septembre 2015	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de la période	<b>5 956 769</b>	<b>40,10 \$</b>	<b>5 759 786</b>	<b>38,71 \$</b>
Attribution	<b>74 390</b>	<b>45,34 \$</b>	<b>1 289 430</b>	<b>44,77 \$</b>
Exercice	<b>(166 350)</b>	<b>32,76 \$</b>	<b>(1 127 085)</b>	<b>36,85 \$</b>
Renonciation	<b>(135 524)</b>	<b>44,55 \$</b>	<b>(192 846)</b>	<b>43,61 \$</b>
En circulation à la clôture de la période	<b>5 729 285</b>	<b>40,28 \$</b>	<b>5 729 285</b>	<b>40,28 \$</b>
Exercibles à la clôture de la période	<b>2 859 007</b>	<b>35,74 \$</b>	<b>2 859 007</b>	<b>35,74 \$</b>

(nombre d'unités, sauf les prix)	Trimestre clos le 30 septembre 2014		Période de neuf mois close le 30 septembre 2014	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de la période	6 122 759	38,63 \$	6 368 403	37,39 \$
Attribution	62 989	42,61 \$	843 839	42,94 \$
Exercice	(129 828)	35,93 \$	(1 096 138)	33,92 \$
Renonciation	(43 585)	42,31 \$	(103 769)	43,27 \$
En circulation à la clôture de la période	6 012 335	38,70 \$	6 012 335	38,70 \$
Exercibles à la clôture de la période	3 525 040	35,48 \$	3 525 040	35,48 \$

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015, les options liées à la performance attribuées à certains hauts dirigeants ont été au nombre de néant et de 496 200 (62 989 et 843 839 en 2014).

**Unités d'actions de négociation restreinte***Sommaire des unités d'actions de négociation restreinte*

(nombre d'unités)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	<b>2015</b>	2014	<b>2015</b>	2014
En circulation à l'ouverture de la période	<b>2 620 274</b>	2 807 190	<b>2 765 255</b>	2 472 390
Attribution et réinvestissement des dividendes	<b>93 653</b>	78 267	<b>754 716</b>	1 209 907
Exercice	<b>(57 762)</b>	(73 256)	<b>(750 655)</b>	(804 274)
Renonciation	<b>(68 774)</b>	(100 618)	<b>(181 925)</b>	(166 440)
En circulation à la clôture de la période	<b>2 587 391</b>	2 711 583	<b>2 587 391</b>	2 711 583

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015, 25 959 et 109 521 unités d'actions de négociation restreinte liées à la performance ont été attribuées à certains hauts dirigeants (32 302 et 281 042 en 2014).

**Régime d'unités d'actions différées***Sommaire des unités d'actions différées*

(nombre d'unités)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
En circulation à l'ouverture de la période	<b>1 957 458</b>	775 350	<b>826 891</b>	700 912
Attribution et réinvestissement des dividendes	<b>46 557</b>	11 841	<b>1 300 999</b>	86 279
Exercice	<b>(100 350)</b>	-	<b>(189 769)</b>	-
Renonciation	<b>(50 994)</b>	-	<b>(85 450)</b>	-
En circulation à la clôture de la période	<b>1 852 671</b>	787 191	<b>1 852 671</b>	787 191

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015, néant et 443 139 unités d'actions différées liées à la performance ont été attribuées à certains hauts dirigeants (néant et néant en 2014).

**NOTE 16 : REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES**

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015, nous avons réalisé deux regroupements d'entreprises, lesquels sont décrits ci-après.

**Data & Audio-Visual Enterprises Wireless Inc. (« Mobicity »)**

Le 2 juillet 2015, nous avons conclu l'acquisition de la totalité des actions ordinaires en circulation de Mobicity pour une contrepartie en trésorerie de 443 millions de dollars. Mobicity fournissait des services de télécommunications sans fil à des Canadiens abonnés aux services prépayés à Toronto, à Ottawa, à Calgary, à Edmonton et à Vancouver, et possédait des licences de spectre du SSFE-1.

Par suite de l'acquisition de Mobicity, Rogers et WIND ont effectué un échange de licences de spectre du SSFE-1 dans le sud de l'Ontario de manière à créer un segment additionnel de 10 MHz de spectre SSFE-1 contigu et apparié pour Rogers. De plus, Rogers a transféré certaines licences de spectre du SSFE-1 non contiguës, détenues auparavant par Mobicity, à WIND en Colombie-Britannique, en Alberta et dans diverses régions de l'Ontario pour un produit en trésorerie symbolique.

Avant la date d'acquisition, Mobicity était sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* et la juste valeur du montant net des actifs identifiables acquis à la date d'acquisition était supérieure à la contrepartie payée, ce qui a donné lieu à un profit sur l'acquisition de 102 millions de dollars. Cette acquisition nous a permis d'étendre notre position en matière de licences du spectre et d'enregistrer des pertes fiscales.

**Détaillants**

En juillet 2015, nous avons conclu une acquisition d'actifs composés de certains détaillants situés en Colombie-Britannique et en Alberta pour une contrepartie en trésorerie de 27 millions de dollars. Les détaillants étaient des magasins de détail qui vendaient des produits et services de télécommunication. L'acquisition des détaillants permet une pénétration accrue des produits. Le goodwill, qui représente les synergies opérationnelles attendues des immobilisations incorporelles et des actifs de l'entreprise acquise non admissibles à une comptabilisation distincte, a été affecté au secteur Sans-fil. Le goodwill qui a été comptabilisé dans le cadre de l'acquisition de détaillants en 2015 est déductible à des fins fiscales.

**Juste valeur des actifs acquis et des passifs repris**

(en millions de dollars)	Mobility	Détaillants	Total
Juste valeur de la contrepartie transférée	443	27	470
Actif ou passif identifiable, montant net :			
Actifs courants	5	2	7
Immobilisations corporelles	11	1	12
Licences de spectre	458	-	458
Relations clients <sup>1</sup>	-	19	19
Actifs d'impôt différé	175	-	175
Passifs courants	(31)	-	(31)
Autres passifs	(8)	-	(8)
Passifs d'impôt différé	(65)	-	(65)
Juste valeur des actifs acquis et passifs repris identifiables, montant net	545	22	567
(Profit sur l'acquisition) goodwill	(102)	5	
Coûts de transaction liés aux acquisitions	16	-	16

<sup>1</sup> Les relations clients sont amorties sur une période de sept ans.

Le tableau qui suit présente les produits additionnels et la perte nette avant impôt attribuables à l'acquisition de Mobility, de la date d'acquisition au 30 septembre 2015.

(en millions de dollars)	Mobility
Produits additionnels	14
Perte nette avant impôt <sup>1</sup>	(16)

<sup>1</sup> Comprend des coûts de transaction liés à l'acquisition de 16 millions de dollars.

**Informations pro forma**

Si l'acquisition de Mobility avait eu lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2015, nous estimons que, pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2015, les produits additionnels que nous aurions tirés de cette acquisition auraient été de 43 millions de dollars et la perte nette additionnelle avant impôt, de (15) millions de dollars.

Les informations pro forma se fondent sur des estimations et des hypothèses que nous considérons comme raisonnables. L'information fournie ne constitue pas nécessairement une indication de nos résultats financiers consolidés futurs.

**NOTE 17 : TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES****Transactions avec les principaux dirigeants**

Nous avons conclu des transactions avec des sociétés dont les associés ou les hauts dirigeants siègent au conseil d'administration de RCI, notamment :

- le président du conseil non membre de la direction d'un cabinet d'avocats qui offre une portion de nos services juridiques;
- le président du conseil d'une entreprise qui offre des services d'impression à la Société;
- le président du conseil et chef de la direction d'une société à qui la Société verse des commissions sur les primes d'assurance (il a cessé d'être une partie liée depuis avril 2015).

Ces transactions sont inscrites au montant convenu par les parties liées et sont examinées par le comité d'audit de notre conseil d'administration. Les soldes à payer à ces parties liées sont non garantis, ne portent pas intérêt et doivent être réglés en trésorerie à moins de un mois suivant la date de la transaction. Le tableau qui suit présente un sommaire des activités entre parties liées relativement aux transactions susmentionnées :

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Paiements au titre de services d'impression et de services juridiques et commissions versées sur les primes d'assurance	7	8	24	28

### Actionnaire détenant le contrôle

Nous avons également conclu certaines transactions avec notre actionnaire détenant le contrôle ultime et avec des sociétés contrôlées par celui-ci. Ces transactions sont assujetties à des ententes formelles approuvées par le comité d'audit de notre conseil d'administration. Les montants totaux reçus de ces parties liées ou versés à celles-ci au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2015 et 2014 ont été inférieurs à 1 million de dollars.

### NOTE 18 : PASSIFS ÉVENTUELS

Au 30 septembre 2015, nos passifs éventuels avaient trait aux litiges suivants.

#### Frais d'accès au système - Saskatchewan

En 2004, un recours collectif a été intenté contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada en vertu de la *Class Actions Act* de la Saskatchewan. Le recours collectif avait trait aux frais d'accès au système facturés par les fournisseurs de services sans fil auprès de certains de leurs clients. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et en dommages punitifs, à savoir le remboursement de tous les frais d'accès au système déboursés.

En 2007, la Cour de la Saskatchewan a accueilli la proposition des demandeurs afin que la poursuite soit autorisée à titre de recours collectif avec option d'adhésion à l'échelle nationale dans le cadre duquel les clients concernés hors de la Saskatchewan doivent prendre des mesures précises pour prendre part aux procédures. En 2008, la requête de la Société visant une suspension de la poursuite en vertu de la clause d'arbitrage incluse dans les contrats de service sans fil a été acceptée. La Cour de la Saskatchewan a déclaré que son ordonnance visant l'autorisation de la poursuite exclurait du recours collectif les clients liés par une clause d'arbitrage.

En 2009, les avocats des demandeurs ont entrepris une deuxième poursuite en vertu de la *Class Actions Act* de la Saskatchewan au motif des mêmes allégations que dans la poursuite initiale. Si la demande est acceptée, cette deuxième poursuite serait une poursuite d'« option de refus ». En 2009, la Cour a ordonné la suspension conditionnelle de la deuxième poursuite parce que celle-ci constituait un abus de procédure.

En 2013, les demandeurs ont déposé une demande d'ordonnance pour que la deuxième poursuite visant les frais d'accès au système soit autorisée à aller de l'avant. Cependant, la Cour a rejeté la demande de prolongation et la deuxième poursuite demeure assujettie à une suspension conditionnelle. Les demandeurs ont déposé une demande leur permettant de modifier la demande introductive d'instance pour présenter de nouveau les réclamations faisant l'objet de la poursuite dont la Cour, dans le cadre de sa décision de 2007 portant sur l'autorisation, n'avait pas autorisé la poursuite. En 2014, la Cour a rejeté la demande.

Au moment où le recours collectif intenté en Saskatchewan a été engagé en 2004, des réclamations correspondantes ont été déposées auprès de plusieurs administrations au Canada bien qu'aucune mesure concrète n'ait été prise par les demandeurs. En 2014, la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse a refusé de suspendre ou de rejeter la réclamation correspondante intentée par les demandeurs en Nouvelle-Écosse pour cause d'abus de procédure. En avril 2015, la Cour d'appel de la Nouvelle-Écosse a suspendu définitivement la réclamation néo-écossaise. Les demandeurs demandent l'autorisation d'en appeler à la Cour suprême du Canada. La Cour du Banc de la Reine du Manitoba a suspendu inconditionnellement la réclamation correspondante intentée au Manitoba pour cause d'abus de procédure. La Cour d'appel du Manitoba doit rendre sa décision à ce sujet. La Cour d'appel de la Colombie-Britannique a rendu une décision similaire. En 2015, la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta a refusé de rejeter la réclamation correspondante intentée en Alberta. En octobre 2015, la Cour d'appel de l'Alberta a autorisé notre appel et rejeté la réclamation albertaine. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

**Frais d'accès au système - Colombie-Britannique**

En décembre 2011, un recours collectif a été intenté en Colombie-Britannique contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada relativement aux frais d'accès au système facturés par les fournisseurs de services sans fil auprès de certains de leurs clients. Le recours collectif a trait, entre autres, à des allégations de fausses représentations contraires à la *Business Practices and Consumer Protection Act* de la Colombie-Britannique. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et la restitution. Une audience portant sur la certification s'est tenue en avril 2014. En juin 2014, la Cour a rejeté la demande de certification des demandeurs, concluant que rien n'indiquait que le terme « frais d'accès au système » suggère qu'il s'agit de frais devant être remis au gouvernement. Un appel déposé par les demandeurs a été rejeté par la Cour d'appel de la Colombie-Britannique en 2015, cette dernière étant d'avis que la conclusion à laquelle est arrivé le juge de première instance était inattaquable. Les demandeurs entendent interjeter appel auprès de la Cour suprême du Canada. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

**Frais liés au service d'urgence 911**

En juin 2008, un recours collectif a été intenté en Saskatchewan contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada. La poursuite concerne des allégations, notamment, de rupture de contrat, de fausse déclaration et de publicité mensongère relativement aux frais du service 911 facturés par la Société et d'autres fournisseurs de services de communication sans fil au Canada. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et la restitution. Les demandeurs tentent d'obtenir une ordonnance attestant que la poursuite constitue un recours collectif en Saskatchewan. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

**Appareils cellulaires**

En juillet 2013, un recours collectif a été intenté en Colombie-Britannique contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada et des fabricants d'appareils sans fil. Le recours collectif a trait aux effets néfastes allégués sur la santé subis par des utilisateurs d'appareils cellulaires de longue date. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et en dommages punitifs, à savoir le remboursement d'un montant égal aux produits réalisés par les défendeurs pouvant raisonnablement être attribués à la vente de téléphones cellulaires au Canada. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

**Issue des procédures**

L'issue de l'ensemble des poursuites et réclamations intentées contre la Société, y compris celle des cas précités, dépend de leur règlement futur, notamment des incertitudes inhérentes aux litiges. Il nous est impossible de prédire le résultat ni l'ampleur des réclamations en raison de divers facteurs et incertitudes liés aux procédures judiciaires. À la lumière de l'information dont nous disposons actuellement, nous sommes d'avis qu'il est improbable que le règlement final de ces poursuites et réclamations, prises séparément ou dans leur ensemble, ait une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats financiers ou notre situation financière. Si l'éventualité de notre responsabilité devient envisageable dans le cadre de réclamations intentées contre nous, nous comptabiliserons une provision pendant la période au cours de laquelle le changement d'éventualité survient et une telle provision pourrait être significative en regard de nos états consolidés du résultat net ou de nos états consolidés de la situation financière.

**NOTE 19 : INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE**

(en millions de dollars)	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes	
	2015	2014	2015	2014
Débiteurs	(3)	(47)	29	67
Stocks	17	(64)	(16)	(29)
Autres actifs courants	30	25	(61)	(114)
Créditeurs et charges à payer	255	280	(30)	51
Produits constatés d'avance	(20)	(22)	(37)	32
Total de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	279	172	(115)	7